

Les Echos de Crossey

Bonne Année 2013



Le Maire,
Jean-François Gaujour
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs vœux
SAMEDI 19 JANVIER
à 11h00
à la salle des fêtes

Dossier Central : Réduction de la pollution lumineuse



• Edito



Nous y sommes, 2013 vient de débuter. Nous avons quitté 2012 sans dégâts, la fin programmée d'un monde ne laissera aucune trace, comment pouvait-il en être autrement ?

Bugarach, charmant petit village au pied du Perch, va retrouver sa tranquillité comme au bon vieux temps. Notre monde va continuer son chemin pour 4 à 5 milliards d'années, avant que le soleil n'absorbe la terre. Cela laisse un peu de temps pour se préoccuper de la chose, les angoisses seront pour d'autres.

2013 se présente comme une année de transition, je veux dire une année sans élection.



2013 année coincée entre 2012 où les Etats-Unis, la France, l'Egypte... Ont beaucoup voté pendant que le canon tonnait inexorablement sur la Syrie et sur l'Afghanistan et 2014 où nous aurons des élections municipales et européennes. L'INSEE nous annonce une année terrible pour l'emploi, les « emplois d'avenir » permettront aux jeunes de 16 à 25 ans de vivre une vraie première expérience professionnelle enrichissante et reconnue. Comment en France peut-on sortir du système scolaire sans diplôme ni formation ? 7% des jeunes ne savent ni lire, ni écrire paraît-il ! Le chantier est énorme Monsieur le Ministre. Après le temps des promesses électorales, la dure réalité de la maudite CRISE s'impose toujours à nous.

Nous devons résister, nous battre pour organiser le présent et l'avenir. L'argent public manque, il faut serrer la vis, les budgets sont très difficiles à boucler. Les investissements sont revus à la baisse et étalés dans le temps.

Le 24 décembre, le Dauphiné Libéré a publié un article sur la restructuration du cœur de village. Elle se décompose en 4 phases :

- Construction de 21 logements (9 en locatif social, 12 en accession sociale à la propriété) avec 400 m² de surface commerciale, livraison 2015 ;
- Réaménagement de la cour Fagot en place centrale et parkings, travaux 2014 ;
- Nouveau tracé du carrefour et du parvis de l'église, travaux 2015 ;
- Modification de l'entrée du parking de la Cure, travaux 2016 ;

En 2013, la Cure sera réhabilitée en 3 logements et un commerce.

Tous nos efforts seront concentrés sur ce projet majeur pour la commune.

Saint Etienne de Crossey va bien, les élus et le personnel se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, Bonne année 2013 à tous.

Votre Maire, Jean-François GAUJOUR

• En mairie

BIENVENUE !

Bienvenue à ces deux nouvelles entreprises qui viennent de s'installer sur la commune.



Aqua Maintenance Conseil

adoucisseurs

osmoseurs

contrat d'entretien

dépannage toutes marques

La Rafinière, 181, rue des Lilleuls, 38960 Saint Etienne de Crossey

Gilles CARBONERO
gilles.carbonero@laposte.net
06 86 78 91 21

Eau en toute transparence...



GONDRAIN BRUNO
Prévention Sécurité Incendie

SÉCURITÉ INCENDIE
installation de détecteur de fumée

257 chemin de la Roche
38960 Saint Etienne de Crossey

tel: 06.51.00.38.47
bruno38960@hotmail.fr
www.gondran-bruno.fr

ETAT CIVIL

Naissance : Anaël, Nanava LOUBARESSE, née le 16 octobre 2012.

• En mairie

POINT SUR LA CFE

Extraits du compte-rendu du Conseil communautaire du mardi 27 novembre 2012.

Intervention de Jean-Paul BRET

- « La réforme de l'Etat a profondément bouleversé l'équilibre financier de la Communauté : désormais nos ressources sont réparties en 3 grands contribuables, l'Etat, les entreprises, les ménages. Depuis cette réforme, notre volonté est de répartir l'effort fiscal de manière équitable entre entreprises et ménages.
- Cependant, cette réforme a eu aussi un certain nombre d'effets « d'aubaine » : certains acteurs économiques se sont retrouvés en situation de ne quasiment plus payer d'impôt. L'Etat a donc cherché à corriger ces effets inéquitables et dans un souci de juste répartition de l'impôt entre ménages et entreprises, nous avons décidé d'utiliser les mesures de rééquilibrage proposées par l'Etat. **Nous reconnaissons que l'application de ces dispositions pose aujourd'hui problème.**
- Par le jeu d'effets de seuils et par l'impossibilité de moduler en fonction des situations, ce rééquilibrage s'avère insupportable pour un certain nombre d'acteurs économiques.
- Cette situation n'est pas spécifique au Pays Voironnais et conduit l'Etat à étudier des dispositions compensatoires dont certaines seraient applicables dès 2012. **Je vous propose de prendre, dès ce soir, une délibération marquant notre volonté de revenir sur la délibération prise en septembre 2011 au regard des transferts massifs de cotisation entre contribuables. Cette délibération traduit une double volonté :**

Annuler les effets 2012, conformément à l'amendement de la loi de finance 2013 voté à l'unanimité par les sénateurs le 26 novembre.

De revenir, comme le prévoit la loi, sur la base minimum de la 2ème cotisation de CFE afin que les entreprises ayant plus de 100 000 € de CA et de marges faibles soient imposées à un niveau similaire à celui de 2011 et cela dans le cadre d'une concertation avec les unions commerciales et les chambres consulaires.

Enfin, je veux réaffirmer avec force que, pour les élus communautaires, **l'emploi en général**, qu'il soit emploi industriel ou emploi agricole en passant par l'emploi artisanal, le commerce et les services, est **prioritaire**.

L'ensemble de nos investissements et la mise en place de nombreuses actions en témoignent car nous nous attachons à offrir aux habitants du Pays Voironnais des services de qualité dans des conditions optimisées.

Toutes les entreprises quelle que soit leur taille, tous les salariés et leurs familles ont besoin d'un environnement dynamique, accueillant, facile à vivre dans leur quotidien. C'est l'objectif de l'action publique, c'est ce à quoi sert l'impôt ! .

.....
« A ce jour dans le département de l'Isère, seuls les élus de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais ont eu le bon sens de revenir sur les hausses excessives de cotisation minimum de CFE », c'est en ces termes que les responsables du MEDEF Isère ont salué la décision prise par le Conseil communautaire le 27 novembre 2012 ».

CINE CONCERT

Vendredi 25 janvier 2013 à 20h30

LES AVENTURES DU PRINCE AHMED Cie Intermezzo

Spectacle musical et conté sur le film d'animation de Lotte Reiniger (Allemagne - 1926). Tout public à partir de 4 ans - durée 65 min.

« Il était une fois dans la ville du Calife, le jeune prince Ahmed qui s'envole sur un cheval volant et atterrit au pays lointain de Wak Wak. Là il tombe amoureux de la Belle Pari Banù. Mais il doit affronter son plus terrible ennemi : le Mage Africain... ». Les Aventures du Prince Ahmed, librement adaptée des Contes des Mille et Une Nuits, est le premier long métrage d'animation du cinéma. Crée par Intermezzo, la nouvelle bande son originale interprétée en direct est un mélange de rock électrique et de

musique ethnique. Elle met en lumière ce classique incontournable du cinéma. Et les personnages du film s'animent avec magie sous la voix de la narratrice qui nous accompagne et nous ouvre la porte d'un voyage onirique et merveilleux.

Avec Erwan Flageul : Compositeur, musicien (guitares, xylophone, ...) ; Florent Diara : Musicien (percussions, ukulélé, udu...) ; Marie Neichel : Comédienne ; Manue Joubier : Création lumière, projection, son ; Claire Grosbois : Scénographie, Costumes.

www.cieintermezzo.canalblog.com

Information et réservation à la bibliothèque : 04-76-06-00-93 bibliothque@crosey.org

Plein tarif : 8€ - Tarif réduit : 6€ - Tarif enfant : 4€



RAM L'ENVOI

Le premier trimestre au RAM L'ENVOI s'achève. Une nouvelle organisation s'est mise en place avec deux animatrices : Florence et Jessica.

Les enfants, les assistantes maternelles et Florence se sont retrouvés lors des temps collectifs autour de diverses activités.

La semaine du goût s'est déroulée sous le signe de la gourmandise. Quelques spécialités ont été dégustées. UN VRAI PLAISIR GUSTATIF POUR PETITS ET GRANDS !

Le RAM a été accueilli à la bibliothèque pour découvrir des livres.

Une conférence, fruit de la collaboration entre les 4 RAM, sur le thème du « développement de l'enfant de la naissance à 3 ans », s'est déroulée à Saint Laurent du Pont. **Trois autres auront lieu : « Les enfants dits difficiles » à Voreppe le 19 février 2013, « La jalouse » à Coublevie le 18 avril 2013, et « L'enfant imaginaire-idéal-réel » à Voiron le 5 juin 2013.**

Enfin, pour fêter Noël, petits et grands ont confectionné des décorations et ont pu assister à la lecture du kamishibaï dont l'histoire avait été imaginée par les assistantes maternelles de chaque commune. Pour clôturer ce moment de fête, un goûter a été partagé.



L'année 2013 sera encore riche en événements ! Nous aurons le plaisir de nous rencontrer désormais tous les mardis matins.



**Le RAM
vous souhaite
une bonne
et heureuse année
2013.**

• En mairie

PORTE OUVERTES DE LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi regroupe plusieurs pôles :

- Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans ;
- MIFE pour les personnes de plus de 25 ans ;
- Développement de l'emploi pour les entreprises et les partenaires.

Une journée portes-ouvertes dédiée aux jeunes est organisée le jeudi 31 janvier de 13H30 à 18H.

Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes 16-25 ans du territoire, une des missions de la Maison de l'Emploi, **mais pas que ! D'autres services** sont également mis en place en partenariat avec d'autres acteurs du territoire : aide à la mobilité, prévention santé, aide au logement, aides financières afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Venez **rencontrer les professionnels de la Maison de l'Emploi et leurs partenaires**
le Jeudi 31 janvier 2013 de 13h30 à 18h40 rue Mainssieux à Voiron

5 espaces pour répondre à toutes vos questions :

MODALITES D'ACCUEIL, ORIENTATION FORMATION, ACCES A L'EMPLOI, PARTIR TRAVAILLER AILLEURS, VIE QUOTIDIENNE.

DÉTECTEUR DE FUMÉE

POUR INFO :

Un décret concernant l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation à partir de mars 2015 a été publié au Journal officiel du mardi 11 janvier 2011.

Les détecteurs de fumée peuvent sauver des vies et représenter un très faible investissement au regard de leur importance ! Chaque année en France, près de 10 000 personnes sont victimes d'un incendie et le nombre de décès communément admis est proche de 800.

Ce que dit le texte de loi :

L'occupant d'un logement, qu'il soit **locataire ou propriétaire**, doit équiper ce dernier d'au moins un détecteur de fumée normalisé. Le détecteur est alimenté par pile, ce détecteur de fumée doit :

- détecter les fumées émises dès le début d'un incendie,
- émettre immédiatement un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne endormie.



- La responsabilité de l'installation ainsi que l'entretien du détecteur de fumée normalisé incombe en règle générale à l'occupant du logement, sauf par exemple dans le cas de locations saisonnières, de locations meublées ou de logements sociaux.

- Enfin, l'occupant du logement notifie cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie : cette notification s'effectue par la remise d'une attestation d'acquisition ou d'une facture émise par un professionnel de la prévention incendie. Il est impératif que ce détecteur réponde à la norme **CE EN 14604**.

Une minoration de la prime d'assurance peut être négociée avec ce dernier après que l'occupant du logement se soit conformé à la loi et à contrario une franchise de 5000 € supplémentaire peut être appliquée par l'assureur au cas où le logement n'est pas équipé.

LE LIEN BLEU

Service gratuit de gérontologie et handicap de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Espace Ecocité, 740 Boulevard du Guillon -
38500 COUBLEVIE - ☎ 04.76.32.74.57
GUICHET D'INFORMATIONS,
D'AIDE ADMINISTRATIVE ET D'ORIENTATION VERS LES ETABLISSEMENTS ET LES SERVICES A DOMICILE :

Ecoute et analyse des situations afin d'apporter des conseils et d'orienter vers les services ou établissements adaptés.

Public aidé : Personnes en situation d'handicap, personnes âgées et leur entourage familial, toute personne ayant besoin d'aide au quotidien, soutien scolaire ou garde d'enfants, professionnels.

Conseillères sociales : Paskale DECORMON, Catherine GOIRAND et Corinne ROSSETTO.

Accueil à Ecocité ou visite à domicile sur rendez-vous. Accueil Téléphonique : du lundi au vendredi **de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

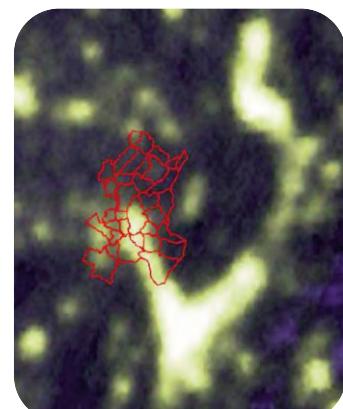
• Dossier Central

L'Agenda 21 qui vient d'être adopté par le Pays Voironnais implique un changement dans notre mode de vie. Notre territoire s'engage définitivement vers un modèle de développement plus durable. Nous devons mettre en œuvre un certain nombre d'actions. Nous avons la chance de vivre dans un cadre naturel exceptionnel, entouré de montagnes et d'une faune et flore magnifiques. Notre confort et notre bien-être engendrent des maux qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur cet environnement. La pollution lumineuse en fait partie.

Les méfaits sont les suivants :

1) Une perturbation des écosystèmes avec :

- Des perturbations sur la santé humaine : l'homme est un mammifère humain diurne qui a besoin de la nuit noire pour se reposer et respecter son horloge biologique. L'alternance jour/nuit est indispensable pour notre sommeil. L'éclairage présent la nuit le perturbe et est néfaste à notre santé.
- La disparition du ciel nocturne : les étoiles deviennent invisibles selon le secteur. Seules les planètes et les constellations les plus brillantes arrivent à percer le halo lumineux. Nous perdons donc un grand et beau spectacle naturel.



Région Grenobloise de nuit avec en rouge le Pays Voironnais.
image©2012IGN-Franceimage©DigitalGlobe

- Des modifications des conditions de vie de la faune et de la flore : attraction, répulsion, perturbation de la reproduction, mortalité accrue de certaines espèces, migration perturbée.

Réduction de la pollution lumineuse

Un des objectifs est de limiter ces perturbations.

**2) Un gaspillage économique.
L'objectif est de supprimer les dépenses énergétiques inutiles pour la collectivité, dans un contexte de hausse du prix de l'énergie.**

En France, la consommation électrique a augmenté de 30% en 10 ans rien que pour l'éclairage public. Plus de 9 millions d'ampoules sont utilisées avec, là aussi une augmentation de 30% entre 1990 et 2000.

L'Eclairage Public représente un poste important dans le budget d'une commune. En France : 1% de la production d'électricité, ce qui correspond à la production d'un réacteur nucléaire ou de 33 000 m² en photovoltaïque.

De plus, les augmentations prévues du prix de l'électricité nous incitent à agir rapidement (Perspectives : augmentation du prix de l'électricité : + 30 % en 2016, + 50 % en 2020 selon la Commission de Régulation des Energies).

Les initiatives envisagées, selon les préconisations de l'Agenda 21 sont entre autres la réduction des points d'éclairage, la rénovation du matériel d'illumination, l'extinction des éclairages sur des plages horaires déterminées et l'installation de détecteurs de présence selon les besoins et les lieux.

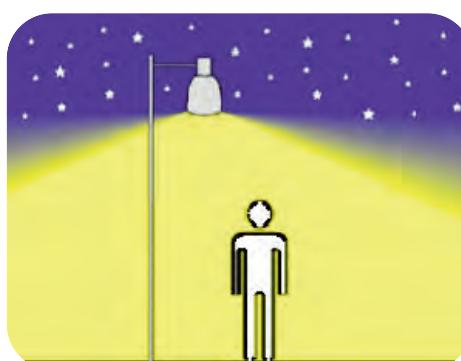
Les élus souhaitent que notre commune s'engage dans cette démarche. Lors de l'aménagement de la rue du Tram ainsi qu'au rond-point de la Mayoussière, nous avons déjà procédé à l'installation d'un système qui permet une baisse de la luminosité. Le réducteur de tension mis sur l'éclairage public réduit d'environ 50% cette luminosité. Il serait souhaitable que nos efforts portent sur d'autres secteurs. Actuellement, la facture de l'électricité concernant les éclairages des voiries de certains lotissements est prise en charge par la commune. Notre projet, sur 2 ans est le suivant :

- Eteindre l'éclairage des lotissements entre 23h et 5h30 du matin comme nous

le faisons déjà sur la place de la mairie. Nous allons installer prochainement des horloges sur les coffrets de comptage du réseau EP.

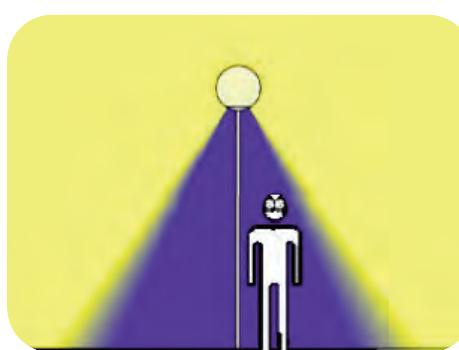
Etant donné la configuration des installations dans certains transformateurs, cette extinction pourra toucher l'éclairage de la voie publique qui jouxte des lotissements.

- Repenser notre éclairage public des voiries communales et des espaces publics, là où les réverbères sont énergivores et inefficaces. Par exemple, ceux de la place de la mairie seront changés



Bon éclairage car il dirige la lumière là où c'est nécessaire. L'ampoule est masquée et réduit l'éblouissement. Il préserve le ciel nocturne et limite l'éclairage chez les propriétés voisines.

©2002 The University of Texas Mc Donald Observatory



Très mauvais car il renvoie la lumière vers le ciel, provoque des éblouissements, gêne le voisinage et n'éclaire pas les piétons : gaspillage important.

©2002 The University of Texas Mc Donald Observatory

Selon le type d'ampoules et de réverbères, selon le temps d'éclairage, l'économie sur l'éclairage public peut aller jusqu'à 50% voire 60%.

Malgré toutes ces modifications, la sécurité n'est pas remise en cause.

Il faut savoir que 80% des cambriolages ont lieu en journée. Sur les 20% restants, il n'y a pas eu d'augmentation d'infractions dans les communes qui ont choisi d'éteindre complètement leur éclairage de 23h à 5h30 du matin, bien au contraire. Les cambrioleurs sont mal à l'aise la nuit, ils sont obligés de prendre une lampe qui se remarque depuis l'extérieur. Des expériences l'ont prouvé.

Au niveau des voiries : il a été constaté une baisse d'accidents quand tout l'éclairage public est éteint. En effet, les voitures sont obligées de rouler moins vite puisque la visibilité est moindre, les conducteurs doivent être plus vigilants et plus attentifs. Certaines communes comme par exemple Miribel Lanchâtre, ont bien avancé dans cette démarche car tout leur éclairage public est éteint entre 23h et 5h.

Nous souhaitons que l'ensemble de la population comprenne et adhère à cette démarche qui préservera notre planète et diminuera les dépenses publiques.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UNE REUNION D'INFORMATION
LE JEUDI 17 JANVIER 2013
A 19H, EN MAIRIE.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

(sources : le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère), la FRAPNA, l'AGEDEN, le Pays voironnais, le Conseil général)

• Du côté des associations

LE JUMELAGE ENTRETIEN L'AMITIE

Regina et Marek Resiak nous ont fait le plaisir d'une visite pendant leurs vacances. Logés chez Maria et Albert, Regina et Marek ont partagé de bons moments de convivialité avec les membres du comité de jumelage. Quelques échanges individuels combinés à des projets intercommunaux, voilà la recette de la construction de l'Europe des peuples !



Si vous avez envie de participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à rejoindre le comité de jumelage !

CROSSEY ANIMATIONS

Toute l'équipe de CROSSEY ANIMATIONS vous souhaite une très bonne année 2013 et que tous vos vœux se réalisent !

Nous vous attendons très nombreux à notre **CONCOURS DE BELOTE LE DIMANCHE 27 JANVIER 2013 à la salle des fêtes**. Les inscriptions se feront à partir de 13h30, prix de la doublette : 20 euros. Tous les participants seront récompensés. Un buffet et une buvette seront à votre disposition ! Nous comptons sur votre présence, bonne ambiance garantie !

L'équipe de CROSSEY ANIMATIONS

JOG AND STRETCH

Jog and Stretch vous souhaite une année 2013 sportive !

Le jeudi de 16h30 à 17h30
(gymnase / salle pieds nus)

STRETCHING POSTURAL®



Le mercredi de 18h30 à 20h00
(au gymnase / grande salle)

SEANCE CARDIO

TENNIS CLUB : RETOUR AU SERVICE

En ce début d'année, le Tennis Club de Crossey vous présente tout d'abord tous ses meilleurs vœux de bonheur pour 2013... et au-delà !

Plusieurs évènements à vous faire partager :



Tout d'abord, notre nouveau logo, plus « dynamique ».

La saison 2012-2013 a été lancée lors de notre AG du 26 octobre, avec son nouveau bureau. Merci à tous, pour votre dévouement indispensable.

Le Championnat Mixtes Séniors + 35 ans

Cette année, l'équipe 1 remettait son titre en jeu. Elle nous a permis, encore une fois, de vivre des émotions dignes d'une finale de Coupe Davis. Le 10 Novembre dernier, le ¼ de finale le plus relevé du Championnat de l'Isère 2^e Division, s'est déroulé au gymnase de Crossey. Le talent et le courage de nos joueuses et joueurs et la détermination de leur capitaine n'auront pas suffit pour faire plier leurs adversaires. Tout de même, il aura fallu la journée entière à l'équipe 1 du GUC, qui sera couronnée championne de l'Isère 2 semaines plus tard, pour venir à bout de nos 4 valeureux Stéphanois : Mila, Christine, Cédrik et Laurent. Grâce à vous 4, nous avons encore une fois vécus une rencontre hale-tante. Félicitations également à nos adversaires qui ont bien mérité la victoire finale.

Championnat Hommes Séniors + 35 ans

L'équipe 1 s'est qualifiée pour la phase finale de la 2^e Division. Le ¼ de finale se jouera à Ruy-Montceau. De bonnes nouvelles en perspectives...

Du coté de nos plus jeunes :

- ¼ finale - 15/16 ans Garçons - Division 4

Les matchs se sont déroulés le 24 novembre dernier, devant une assistance de connaisseurs. Malgré une belle résistance, défaite de Jérémy Lepenne face à un joueur bien mieux classé. La victoire dans le 2^e simple de Hank Sannet donne une issue incertaine à la rencontre. Tout va se jouer dans le double. Malgré un engagement de tous les instants, notre équipe composée de Jérémy Lepenne et Gaétan Corjon concède la partie sur le score méritoire de 6/3 et 6/4.

- Finale - 15/16 ans Filles - Division 2 :

L'équipe est composée de Noémie Jean (30/2) et Rachel Pain (30/5). La finale se jouera face à Morestel, redoutable équipe composée de joueuses bien mieux classées. De bonnes nouvelles en perspectives !

- ½ finale - 13/14 ans Garçons - Division 4

Après leurs 4 victoires consécutives en poule et leur brillante prestation en ¼ de finale face à l'équipe de Tignieu (Nord-Isère), l'équipe 1 composée de Martin Mall, Thomas Pain et Titouan Perrin est qualifiée pour les ½ finales du Championnat de l'Isère. De bonnes nouvelles en perspectives !

Notre concours de belote aura lieu le samedi 5 janvier 2013 à la salle des fêtes à partir de 14h. Venez Nombreux ! A très bientôt sur les courts !

Le bureau du TCC

AS.CROSSEY TENNIS DE TABLE

Les pongistes ont repris le chemin de la table depuis fin août pour les compétiteurs par équipes, et les nombreux jeunes (plus de 30 moins de 16 ans) depuis début septembre sous la houlette d'Alain BOURDARIAT, CTD qui vient de muter au club... Il est assisté de Gérard FOURMON / H.MATHIEU/D.GERVAIS et d'autres joueurs plus occasionnellement... 3 groupes de niveaux différents se retrouvent chaque mardi et vendredi entre 18h et 19h45. La progression des jeunes est dès le début de saison, évidente et prometteuse ; déjà Quentin est aux portes de l'équipe 1 qui vient de ré-acceder à la 4^e division régionale et se trouve confrontée à des équipes de très bon niveau (Cluses/Asu.Lyon/Decines/Thonon etc.). Les équipes 2 et 3 évoluent en 1^e division départementale, la 4 en 3^e division et 2 équipes en 4^e division.

- les matches de championnat à CROSSEY le samedi après-midi à partir de 15h30 au gymnase : le 17 novembre et le 15 décembre toutes les équipes jouent à domicile et dimanche 18 novembre tournoi débutants de 9h00 à 12h30.

LES JEUNES EN FORME ! le samedi 13 octobre était consacré aux "individuels" et les jeunes stéphanois ont fait briller les couleurs de leur club !

Chez les juniors Q.LAPIERRE/H.MICHEL terminent

2^e et 3^e et accèdent à la 1^e division Mathieu LAMOUROUX PERD en 1/4 et reste en 2^e division. En Cadets belles "perfs" pour Gaël CAYER BARBIOZ qui ne s'incline qu'en finale 1^e division et obtient sa qualification pour le "pré national" le prochain tour. En 2^e division magnifique parcours de Martin ASTIER qui lui aussi ne s'incline que d'un cheveu en finale et montera donc en 1^e division... DES BONS RÉSULTATS QUI RÉCOMPENSENT LE TRAVAIL DES JOUEURS ET DES ENTRAINEURS les autres : Loïc MONTAGNAT / Léo ASSORIN / Benjamin FULBERT sortent bien des poules mais sont plus malheureux par la suite... En Benjamin, Hugues ASTIER négocie bien sa poule de classement mais s'incline après.

Le Club a reçu le label DÉPARTEMENTAL : Récemment, le président du club a reçu un courrier du comité de l'Isère qui couronne des années d'efforts ! L'AS CROSSEY TT s'est vu décerner pour la 1^e fois de son histoire LE LABEL DEPARTEMENTAL D'ARGENT qui récompense le club pour la qualité de ses structures (entraînement, formations diverses, rayonnement etc.) et qui atteste de la valeur de l'action sportive et éducative de l'association : une belle récompense pour joueurs et dirigeants et un gage de qualité pour le club qui dure depuis 44 ans !

• Du côté des associations

DYNAMIQUE GYM

Dynamique Gym vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 !

« Forme, motivation, dynamisme, convivialité » !

Cette saison, nous avons continué à diversifier nos activités en proposant 2 cours supplémentaires « Pilates et Zumba » qui rencontrent un réel succès.

Grâce à cette diversité et la possibilité de participer à plusieurs cours pour une cotisation unique, le nombre d'adhérents continue de progresser tout en préservant la qualité des cours qui s'équilibrent en nombre de participants.

En janvier, vous pouvez vous inscrire pour une cotisation unique de 82 € par adulte ou 52 € pour un jeune bénéficiant de la carte M'rea.

Rappel des cours proposés :

- o L 17h - Séniors,
- o L 18h - Dynamique,
- o L 19h - Step et cardio,
- o M 9h - Entretien physique adulte ++,

- o M 17h - Pilates,
- o M 18h10 - Pilates,
- o Me 16h30 - Acti'March (marche active avec suivi cardio),
- o Me 18h - Varié et actif,
- o Me 19h - Tonique et rythmé,
- o J 9h - Entretien physique adulte,
- o J 17h30 - Activité à thème et moyens différents,
- o J 18h10 - Zumba.



Réservez dès à présent le samedi 13 avril pour notre soirée « Latino Zumba ».



N'oublions pas notre antenne « Jogging » ouverte à tous, les dimanches matin, quelque soit le temps, avec 2 groupes : G1 > confirmé - G2 > cool et débutant.

Toutes les infos sur :

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Pour les joggeurs :

<http://jogging-crossey.over-blog.com/>

Contact : Michel 06 71 26 41 33

choquetmichel@gmail.com

Des nouvelles de L'AS CROSSEY FOOTBALL !



Une équipe par catégorie ou presque, un peu plus de 160 licenciés, de nouveaux coaches et entraîneurs, la saison a bien démarré ! Les animations aussi !

Un premier déplacement à Gerland, en octobre, a réuni une trentaine de supporters dans une joyeuse ambiance.

En novembre, une innovation pour le Club : l'organisation d'un tournoi de belote. Si le nombre de participants n'était pas très élevé, la qualité était au rendez-vous ! On a bien appris de cette 1^{ère} édition et on fera un effort sur la communication et les horaires lors de la prochaine. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour la mise en place de cette manifestation. Des remerciements qui vont aussi et surtout vers tous nos généreux donateurs qui nous ont permis de faire plaisir au plus grand nombre de nos participants.

Puis en ce mois de janvier viendra notre désormais traditionnelle **Soirée de l'AS Crossey Football, le samedi 26 janvier 2013** avec une nouvelle animation mise en musique par le Formica Top Hit Orchestra ! Vous les avez forcément vus lors des deux dernières fêtes de la musique à Voiron, ils sont immanquables ! Allez

hop, une première date à cocher dans vos tous nouveaux agendas 2013 ! Renseignements sur le site internet du Club.

De quoi affronter la rudesse de l'hiver donc. Et si vous voulez mettre le nez dehors, nos équipes ne craignent ni la pluie, ni le froid, juste la neige, et encore ! Elles vous attendent sur les terrains du complexe sportif de Crossey, les samedis et dimanches, pour vous régaler de leurs performances !

Philippe Gibert
Secrétaire de l'AS Crossey Football
Site internet :
<http://club.sportsregions.fr/ascrosseyfootball>



SKI CLUB



Le ski club de crossey vous informe que sa saison va très prochainement débuter : même si vous n'êtes pas adhérents, vous pouvez participer aux sorties.

Les mineurs doivent être impérativement accompagnés d'un adulte, toutefois avec une décharge signée des parents, les jeunes âgés de 16-17ans peuvent venir seuls.

Dates de sorties :

- Janvier : le 19 (1/2 journée à Autrans), le 26 (journée aux Saisies) ;
- Février : les 9 & 16 (journée aux Saisies).

Inscriptions au 04 76 06 09 08.

Infos sur le site : www.skiclubcrossey.fr



Toute l'équipe d'AEJ vous présente ses meilleurs vœux.

Cette nouvelle année commence par la restructuration de l'équipe des permanents. C'est Florian Oulmière qui reprend la direction de

ANIMATIONS EXPRESSION JEUNES

l'accueil de loisirs 3-17 ans, en remplacement de Julie Barré-Bayard. Et ce sera un nouvel animateur (trice) polyvalent, recruté(e) d'ici février, qui assurera l'animation périscolaire (cantine, garderie) et l'accueil de loisirs 3-17 ans (mercredis et vacances).

Les inscriptions pour les vacances de février débuteront le 29 janvier.

Le programme sera disponible cette même semaine.

Renseignements par mail : aej.crossey@laposte.net ou par tel : 04 76 93 42 31

• En Mairie

Maison Pour Tous



Saint Etienne de
Crossey-St'Aupre

Le groupe rando existe depuis 1998 ; il fait partie de la MPT.

Des randonnées de niveaux et de difficultés variés, sont proposées par certains membres du groupe à tour de rôle, le dimanche en général, durant toute l'année. Le planning trimestriel est mis au point au cours d'une réunion / repas, un vendredi soir.

Ces randonnées se situent dans les massifs voisins (Vercors, Chartreuse, Belledonne...). Nous pouvons aller plus loin au cours de week-end. Le dénivelé varie entre 600 et 1200 m.

Pour participer aux randonnées, il suffit d'adhérer à la MPT et de venir avec sa bonne humeur, convivialité garantie !



Pour tout renseignement : 06 61 22 37 00 (Nicole ou Dominique). Vous pouvez vous procurer le programme trimestriel auprès de la MPT.

**Vous n'avez pas « un incroyable talent » ?
Vous avez raté le casting de « The Voice » ?
Vous vous êtes fait descendre par le jury de « la nouvelle star » ?**

Vous désespérez de ne pas être au château de « La Star Académie » ??

Alors, Venez pousser la chansonnette à la MPT !!!!!

SAMEDI 2 FEVRIER 2013

À partir de 20h30

A la salle des fêtes de Crossey

**SOIREE KARAOKE
ET DANSANTE**

Uniquement sur réservation

Et si vous voulez passer incognito , Venez avec une perruque, un Chapeau, des fausses moustaches, ou plus si affinités !!!



Saint Etienne de
Crossey-St'Aupre

Adultes 7 €

Enfants -12ans 5 €

Renseignements et réservations

MPT 04/76/55/32/73

mpt.crossey@orange.fr